



Responsable du service ingénierie financière

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction des finances

Effectif : 56 agents

Leur raison d'être : 1- Prévoir, préparer et veiller à la bonne exécution du budget au niveau comptable et financier en lien avec les services opérationnels ; 2- Piloter financièrement la collectivité et appuyer les services dans le montage et le suivi de projets ou de contrats complexes ; 3- Gérer la tarification des services rendus aux usagers en matière d'éducation, d'enfance et de loisirs. .

Le sens de ce poste :

Le responsable du service pilote et assure l'analyse financière rétrospective et prospective de la Ville et de la Métropole de Rennes, la gestion active de la dette et de la trésorerie, l'analyse de la fiscalité locale et la gestion comptable du haut-de-bilan. Expert financier, il apporte conseil à sa hiérarchie, propose une stratégie de financement et veille à sa mise en œuvre. Il anime et coordonne les équipes placées sous son autorité

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35 heures / semaines sur 5 jours

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : pc portable + téléphone fixe

Missions de suppléance : Suppléance du directeur ou du directeur adjoint des finances

Télétravail : Oui dans la limite de 2,5 jours/semaine

Autres :

Service :

Service Ingénierie financière

L'équipe : En charge de l'analyse financière

rétrospective et prospective de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, du suivi de la fiscalité locale, de la gestion de la dette et de la trésorerie, de la gestion comptable patrimoniale.,

Effectif Service : 12 agents

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attachés

Parcours : 4.

Éléments complémentaires de rémunération : NBI

N° du poste : 90317

Date de mise à jour de la fiche de poste : Juillet 2024

Vos 3 principales missions :

1-Management et gestion de projet (20%)

(1) Organisation et coordination du service : Gestion prévisionnelle des plans de charge, diffusion de l'information, élaboration du plan de formation. (2) Gestion de projets : Harmonisation et sécurisation des procédures et des outils de la prospective financière. Pilotage des marchés de conseil et d'études en matière de dette et de fiscalité.

2-Analyse financière et fiscale (60%)

(1) Construire le calendrier d'actualisation et de consolidation des analyses financières rétro-prospectives, superviser sa mise en œuvre et assurer la production documentaire. Piloter la notation financière et préparer les visites de l'agence. Traiter les sollicitations des services sur les études ponctuelles. (2) Piloter l'analyse des produits de la fiscalité locale et des dotations d'Etat (DGF, FPIC, etc.). Assurer la gestion des reversements de fiscalité (AC et DSC notamment). (3) Proposer une stratégie de financement (court terme et long terme) en lien avec les conseils des collectivités et mettre celle-ci en œuvre (pilotage des consultations et des procédures de sélection des établissements bancaires ; le cas échéant, pilotage de la documentation nécessaire aux financements de marché). Contribuer à l'aide à la décision et rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie de financement, notamment dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire.

3-Gestion comptable patrimoniale (20%)

Garantir les objectifs qualitatifs de la gestion comptable et budgétaire de l'actif et du passif immobilisé (intégrations, transferts, cessions, amortissements, etc.). Superviser les opérations de contrôle effectuées par les services de la Direction.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens de l'écoute, adaptabilité et esprit collaboratif

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Très bonne connaissance de la comptabilité publique (M57 et M4), de la fiscalité locale, des concepts de l'analyse financière et de l'analyse de la dette. Pratique avancée des calculs sous tableur. Bonnes qualités rédactionnelles. Une première expérience de la pratique de la prospective financière serait appréciée..

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- La connaissance du système d'information financière (Grand Angle), des outils de prospective financière, de gestion de la dette et d'analyse de la fiscalité locale peut être acquise après la prise de poste